

Informations clés pour l'investisseur :

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MC MODERE
CODE ISIN FR0013064540
COMPARTIMENT DE « MC FUNDS »
SICAV GEREE PAR MONTAIGNE CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Cet OPCVM, qui est un compartiment de la Société d'investissement à Capital Variable (« SICAV ») MC FUNDS, a pour objectif de de gestion d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion fixes supérieure à celle de l'EONIA Capitalisé + 2.5% / an en investissant dans toutes classes d'actifs et tout type d'instrument financier dans le but de diversifier les sources d'exposition au risque du compartiment.

Le style de gestion mis en œuvre est discrétionnaire, sur la base des caractéristiques intrinsèques des classes d'actifs et des véhicules d'investissement et ne tient pas compte de la composition de l'indicateur de référence (EONIA Capitalisé + 2.5% / an).

Le compartiment met en place une stratégie qui se décompose en deux temps. Dans un premier temps, le poids de chaque classe d'actifs est choisi de manière discrétionnaire par la société de gestion, sur la base de ses propres analyses dans un but de diversification des sources d'exposition aux risques du compartiment. Les analyses de la société de gestion se baseront par exemple sur les critères suivants : niveau de valorisation de la classe d'actifs, perspectives, exposition historique au risque, etc.

Puis, au sein de chaque classe d'actif, la société de gestion sélectionne de manière discrétionnaire le ou les véhicules qui lui semblent les plus adaptés pour investir en direct dans des actions ou obligations côté sur des places de marché de pays de l'OCDE signataire du protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échanges d'informations ainsi que sur la Suisse (ci-après « pays reconnus ») ou via des, OPCVM et FIA, Trackers et ETF cotés sur les marchés réglementés des pays reconnus ou contrats financiers à terme.

La sélection des véhicules d'investissement cherchera à optimiser le coût de l'investissement, la représentativité des véhicules pour la classe d'actif, et la possibilité de surperformance des véhicules d'investissement par rapport à la classe d'actif. Les sources de performance du compartiment sont donc à trois niveaux :

- Choix des classes d'actif dans l'allocation globale du portefeuille (en tenant compte des contraintes de gestion et réglementaires) : actions, obligations,
- Choix des véhicules pour implémenter l'allocation choisie ; et
- Performance des véhicules choisis.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- **De 0% à 30% sur les marchés actions** de toutes zones géographiques (notamment zone euro et hors zone euro), y compris pays émergents (dans la limite de 10%), de tous les secteurs (y compris de sociétés

foncières cotées dans la limite de 30%) et de toutes tailles de capitalisation y compris aux actions de petites et moyenne capitalisations (dans la limite de 10%), à travers (i) des titres cotés sur la place des marchés de pays reconnus ou (ii) à travers des OPC.

- **De 40% à 100% en instruments de taux**, du secteur public ou privé, de toute zone géographique y compris de pays émergents (dans la limite de 15%) de toutes notations y compris spéculatifs ou non notés par la société de gestion ou les agences de notation (dans la limite de 20%), y compris obligations convertibles, y compris produits monétaire (dans la limite de 10%) à travers (i) des titres cotés sur la place des marchés de pays reconnus ou (ii) à travers des OPC

- **De 0 à 50% au risque de change**
- **De 0 à 25% aux marchés des pays émergents**
- **De 0 à 30% aux autres classes d'actifs via des OPC**, y compris aux marchés des matières premières dans la limite de 10% de l'actif net

Le cumul de l'exposition aux actions, de l'exposition actions issue des obligations convertibles, de l'exposition aux matières premières et aux obligations spéculatives à haut rendement ne pourra dépasser 40% de l'actif net.

Le compartiment pourra également, intervenir sur contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de taux et au risque actions et de couverture du risque de change, sans entraîner une surexposition du portefeuille.

Le compartiment peut investir- jusqu'à 100% de son actif net en OPC (y compris ETF ou tracker).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

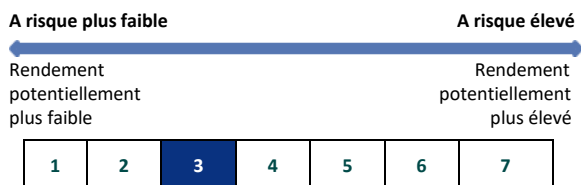
Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Conditions de souscription et de rachat :

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour de la semaine à 12 heures (heure de Paris), à l'exception des jours fériés légaux en France et/ou des jours de fermeture de la bourse de Paris (selon le calendrier officiel Euronext). Dans ce cas, les demandes de souscription et de rachat sont centralisées le jour de bourse ouvré suivant à 12 heures. Les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative c'est-à-dire à cours inconnu-

La valeur liquidative est calculée quotidiennement sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours fériés légaux en France ou/et de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA)

Profil rendement / risque



SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

L'OPCVM a un niveau de risque estimé à 3, déterminé en fonction de la volatilité passée d'un portefeuille modèle établi par la société de gestion (backtest), ainsi que des performances historiques de l'OPCVM.

L'OPCVM investit dans plusieurs classes d'actifs de manière à diversifier le plus possible les sources d'exposition aux risques, d'où son niveau de risque « 3 »

Les données historiques du portefeuille modèle ou de l'indicateur de référence pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque de l'OPCVM. La catégorie associée à ce compartiment n'est pas

garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas un investissement sans risque.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :
 L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de crédit :

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative. Les titres « spéculatifs » / « High yield » présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

La survenance de ce(s) risque(s) peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels avant et après investissement	
Frais d'entrée	2% TTC maximum
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année (2019)	
Frais courants (*)	1,56%

(*) Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2019 et incluent les honoraires du commissaire aux comptes de l'OPCVM. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

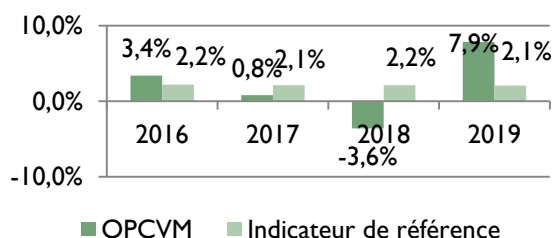
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines conditions	
Com. de performance	Néant

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus publié sur le site internet de la société de gestion (<http://www.montaigne-capital.com>) et disponible sur simple demande.

Performances passées



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. La performance de l'OPCVM est calculée coupons et dividendes réinvestis (ou autre à adapter à chaque cas), et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indicateur de référence est calculée dividendes réinvestis.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 13 novembre 2019

DATE DE CREATION DU COMPARTIMENT : 5/02/2020 (par voie de fusion-absorption du FCP MC MODERE)

DEVISE DE LIBELLE : EURO

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE : A la date du 5 février 2020, le FCP MC MODERE a été absorbé par le compartiment de MC MODERE de la SICAV MC FUNDS. Il s'agit d'un simple changement de statut juridique, le compartiment de SICAV du même nom, créé à cette même date, conserve les caractéristiques du FCP, son code ISIN et ses performances.

Informations pratiques

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique / US Person (la définition est disponible sur le site internet).

Nom du dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le compartiment (prospectus / rapport annuel / document semestriel) Le prospectus du compartiment et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de : Montaigne Capital - 33, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :

La valeur liquidative est disponible à l'adresse de la société de gestion et est publiée sur son site internet.

La politique de rémunération des collaborateurs de Montaigne Capital est disponible sur le site internet : www.montaigne-capital.com et peut être communiquée par écrit, sur simple demande de l'investisseur.

Régime fiscal :

Le compartiment n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de Montaigne Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Montaigne Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 05/02/2020.